



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SENATEURS de la Jeune Chambre Internationale



Centenaire de la Jeune Chambre Internationale



L'AFS-JCI et la JCEF célèbrent ensemble le centenaire de la Jeune Chambre Internationale.

Trois sujets seront abordés :

- La publication d'une brochure qui retrace l'histoire de la JCEF avec une partie JCI, une partie AFS et d'autres rubriques à déterminer,
- le recensement de 100 actions remarquables de la JCEF depuis 1952 avec le projet « 100 ans d'actions JCI »
- la recherche de futurs projets pour la paix, la vocation première de la Jeune Chambre Internationale pour notre fondateur Henry Gissembier, autour du thème « 100 projets pour la paix ».

L'objectif est commun et la démarche est réalisée par les deux entités : AFS et JCEF afin de toucher un maximum de personnes. Les sénateurs peuvent donc être sollicités par leur JCEL et/ou par le réseau de l'AFS.

1 - Histoire de la JCI, de la JCEF et de l'AFS

Il est question de publier un livre/une brochure qui retrace l'histoire de la JCEF depuis 1952. Avec bien sûr des chapitres concernant les 100 ans d'histoire de la JCI et les 43 de l'AFS. Les thèmes abordés sont pour le moment les suivants :

- Présentation d'Henry Gissembier
- Histoire de la JCI
- Célébration du centenaire de la JCI
- Mot du président mondial 2015 & Mot du président du sénat JCI Shine Baskharan
- Mots Céline & Reynold
- Rétrospective des 63 ans de la JCEF
- Reconnaissance d'utilité publique
- Présentation des actions remarquables depuis 1952 : 30 ? 40 ?...
- Rétrospective des 21 présidences de l'AFS
- Possibilité d'ajouter des histoires de sénateurs, des anecdotes, des témoignages de célébrités, des dynasties JCE
- L'ensemble est estimé à +/- 150/170 pages.
- Financement
 - JCEF + AFS
 - Publicités
 - Financement participatif

2 - 100 ans d'actions JCI

Les sénateurs sont des acteurs clés auprès des JCEL et la mémoire des actions menées en France. Dans le cadre de ce projet, leur rôle est essentiel pour recenser au moins 2 actions exemplaires de chaque JCEL depuis sa création. Des actions qui concernent tous les domaines JCI : impactantes, innovantes, marquantes... L'une doit avoir été réalisée entre 1952 et 1990, la seconde entre 1991 et 2014.

Association Française des Sénateurs de la Jeune Chambre Internationale (AFS-JCI)

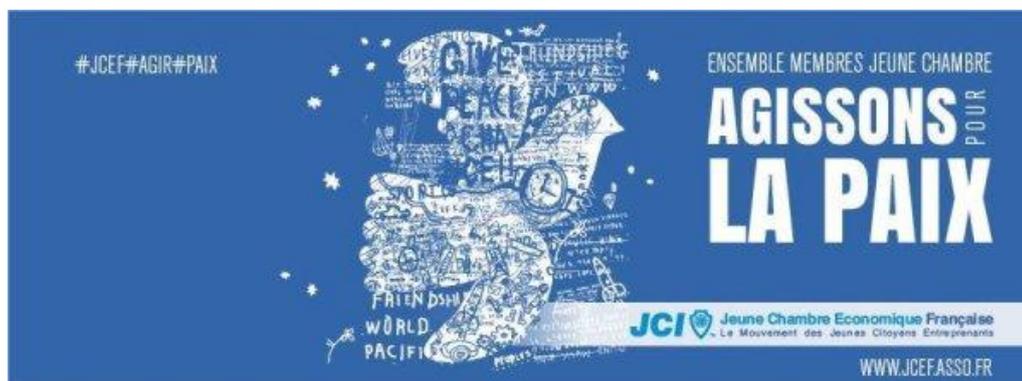
Association loi 1901 n°0691010353 - Siret : 515 200 673 00017 - NAF : 9499Z - Siège social : 9-11 rue Alasseur - 75015 PARIS - <http://www.af-senateur.com>

Président : Reynold R. DUMALTE - 106, Rue Pégoud 59300 Valenciennes - reynold@free.fr - 06 85 22 84 74
Secrétaire Générale : Sylvie COEUGNET - 4 Rue Pasteur 60110 Méru - sylvie.coeugnet@orange.fr - 06 12 93 82 15
Trésorier : Céline LESTRELIN - 85T Rue du Belloy 62217 Achicourt - clestrelin@orange.fr - 06 24 57 66 08

Les fédérations, les délégations régionales de sénateurs, les clubs 40, les associations d'anciens membres... seront les chevilles ouvrières de ce projet et l'outil de base sera le formulaire Excel à renvoyer à 100ansactionJCI@jcef.asso.fr et à afsjci@gmail.com.

Collaboration de l'AFS :

- Envoyer un mail à tous les sénateurs connectés (+/- 1250) et aux clubs 40 pour les informer des projets du centenaire évoqués dans ce document.
- Leur demander de remplir la fiche Excel (en anglais si possible, sinon en français). Si leur JCEL existe encore, ils doivent identifier les actions avec le président local. Si elle n'existe plus, ils sont libres de rédiger et/ou de solliciter d'anciens membres.
- Les informations sont disponibles dans le kit joint. Les fiches seront à renvoyer à l'AFS et à copier-coller sur le site <http://www.jci.cc/100years>



3 - 100 projets pour la paix

La JCEF lance un grand projet qui nous ramène aux fondamentaux de notre histoire : l'« *instauration d'une paix mondiale et durable* », l'objectif premier d'Henry Gissembier.

C'est un grand appel à idées, en lien avec l'actualité, et chacun doit réfléchir à des projets qui contribuent à construire la paix mondiale. Les sénateurs pourront être sollicités par leurs JCEL pour apporter leur vision et leurs idées. Ils peuvent également agir seuls et apporter leurs contributions. Les trois thèmes retenus sont les suivants :

- La paix dans l'économie
- La paix par l'économie
- La paix par le dialogue dans la différence

Un jury, associant des membres de la JCEF et les membres du CA de l'AFS-JCI, sélectionnera deux projets dans chaque catégorie. Les six dossiers retenus seront ensuite examinés par le jury propre de l'AFS-JCI qui décernera le prix spécial du centenaire de 1000 euros à celui qui illustrera le mieux la vocation première de la JCI.

Contrairement aux années précédentes, le projet ne sera pas encore réalisé en totalité mais la sélection des deux jurys garantira le sérieux de la JCE lauréate. La décision sera votée lors du conseil d'administration de Cannes.

Ce prix viendra s'ajouter au prix de l'AFS (1000 €), au prix Yvon Chotard (1000 €) et aux 4 prix pour la création de 4 Jeunes Chambres (4000 €).

Collaboration de l'AFS :

Le rôle des délégués régionaux sera primordial. Ils devront diffuser les projets aux sénateurs de leurs régions, les expliquer si nécessaire, suivre l'avancée des travaux et collecter les réponses. Pierrette mènera la même action auprès des clubs 40 et associations d'anciens membres de sa connaissance. Il sera sans doute nécessaire de trouver des relais auprès des JC qui ont disparu pour réaliser le projet.

Cette collaboration aux projets du centenaire permettra également à l'AFS :

- De renouer avec des sénateurs et des anciens membres perdus de vue,
- De les rapprocher de l'AFS et/ou des associations d'anciens membres existantes,
- De créer de nouveaux Clubs 40,
- D'obtenir les documents pour le livre de l'AFS et pour le centenaire de la JCI,
- De créer/recréer du lien avec les sénateurs et les anciens membres et de les associer aux projets.